

7 mes Entreprises et Droit La relance du nucléaire à encadrement juridique



Date : Vendredi 29 novembre 2024

Lieu : Campus de Strasbourg, 13-14 rue de Geri III - 67000 Colmar
en visioconférence Formulatoires :

7 mes Entrepreneurs La relance du nucléaire son encadrement juridique

Pour septième année consécutive, l'entrepreneuriat est au cœur des préoccupations de CERDACC. Cette année, nous nous concentrons sur le thème de la relance du nucléaire et de son encadrement juridique. Après avoir traité des questions de déchets, nous aborderons les aspects réglementaires et les responsabilités des acteurs du secteur. L'encadrement juridique de l'industrie nucléaire est un domaine complexe et en constante évolution. Nous invitons donc nos membres à participer à ces ateliers pour échanger et approfondir leurs connaissances.

Directrice : **Clémentine PORTIBR**, **André LAND**, **Thomas HELLENBERGER**

Cette année, nous avons le plaisir de compter parmi nos invités d'honneur **Marc LEGER**, professeur à l'Université de Strasbourg, et **Thomas HELLENBERGER**, directeur de CERDACC. Ces interventions seront suivies d'un échange et d'un débat. L'inscription est gratuite et obligatoire.

Lieu : **Campus de Colmar**, 34,4 rue du Grille 68000 Colmar
Inscription ([gratuite et obligatoire](#))

Programme

- 7 13h00-14h00 Accueil et inscription
- 7 14h00-15h15 **Présentation de CERDACC** par **Hervé ARBOUSS**, Professeur à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC 3992)
- 10h 25: **Patrick NERSISIAN**, Conseiller technique à l'Association du Droit du Nucléaire et de l'Énergie, **Encadrement juridique de la relance du nucléaire**
- 10h 50: **Clémentine PORTIBR**, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC 4143), **La relance du nucléaire et les responsabilités**
- 11h 15: **Marc LEGER**, Professeur à l'Institut de Recherche en Sciences de l'Énergie et de l'Environnement de l'Université de Strasbourg, **Le cadre juridique de la relance du nucléaire**
- 11h 40 **Débat**
- 7 12h15-14h00 **Pause déjeuner**
- 7 14h à 16h00: **Second débat** par **Marc LEGER**, Professeur à l'Université de Strasbourg, **Le cadre juridique de la relance du nucléaire**
- 14h 00: **Thomas HELLENBERGER**, Directeur de CERDACC, **La relance du nucléaire**
- 14h 25: **Sophie DENBRUN**, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC 3992), **La relance du nucléaire et les responsabilités**
- 14h 50 **Clémentine PORTIBR**, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC 4143), **La relance du nucléaire et les responsabilités**
- 15h 15 **Débat**
- 15h 45: **André LAND**, Professeur à l'Université de Haute-Alsace (CERDACC 3992), **Mot de conclusion**